



CRISE COVID 19 | filière laitière

Communication sur l'application des accords interprofessionnels relatif au paiement du lait à la qualité CNIEL

25 mars 2020

Contexte : Crise inédite avec la pandémie du COVID 19 et le confinement de la population française. La filière laitière est considérée comme secteur prioritaire par le Gouvernement et doit maintenir son activité. Mais la consommation est fortement bouleversée. Le taux d'absence des salariés augmente. Le transport et logistique sont considérablement perturbés. Tous les acteurs de la filière sont concernés.

Contrôler et garantir la qualité sanitaire du lait et des produits laitiers reste une priorité et un engagement majeur de la filière.

En cette période de crise, les laboratoires interprofessionnels laitiers, reconnus pour leur activité d'analyses pour le paiement du lait, font face. Ils adaptent leur organisation pour assurer la continuité de l'activité tout en mettant en place les mesures barrières indispensables à la protection de leurs salariés.

En accord avec les pouvoirs publics, dans cette situation exceptionnelle, un plan de continuité a été défini par le CNIEL pour assurer les prélèvements et le caractère inopiné des analyses, contrôler les critères obligatoires (germes totaux, résidus d'antibiotiques, cellules somatiques, matière grasse, matière protéique, point de congélation), réduire les fréquences d'analyses tout en respectant le minimum requis par la Réglementation européenne et les décrets et arrêtés français.

Ce plan de continuité dérogatoire est susceptible d'être appliqué par votre laboratoire depuis le 19 mars 2020.

L'accord germes et cellules, géré par les CRIEL, s'applique avec une dérogation pour la gestion des dossiers et plans en cellules.

L'accord antibiotiques relatif à la prise en charge des citernes positives s'applique pleinement.

Pour en savoir plus...

Note « COVID-19 : Plan de continuité prioritaire des accords interprofessionnels relatifs à la qualité du lait » disponible sur <http://www.filiere-laitiere.fr/fr/filiere-laitiere/qualite-au-coeur-filiere-laitiere> (Accords et arrêtés)